Aspects juridiques de la cybersécurité
Fondements, obligations et gestion des risques

CYBER01
4 heures

FILIERE / METIER : RSSI, DSI, DIRECTION INFORMATIQUE

Objectif
Identifier les risques juridiques relatifs à la cybersécurité, identifier les actions juridiques à mettre en œuvre à la suite d'une cyberattaque

Compétences acquises
- Connaissance des infractions pénales relatives aux atteintes aux systèmes d'information
- Maîtrise des obligations de son entité en matière de cybersécurité
- Maîtrise les réflexes juridiques de la gestion de crise

Destinataires
Toute personne ayant vocation à intervenir dans la gestion d'un incident de cybersécurité ou d'une cyberattaque

Prérequis
Aucun

Pédagogie, méthodes et moyens
Sur la base de l'engagement personnel du participant à se concentrer sur les objectifs de la formation : mises en situation pratiques (simulations, cas pratiques), Q&R, échanges avec les participants

Supports de stage
Bagage pédagogique un support de présentation (développements théoriques et illustrations pratiques)

Certificat de stage
Attestation de fin de stage

Evaluation
- **En fin de stage :** Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification
Aucun

Animateur
Avocats sénior disposant d'une expertise en la matière

Durée
4 heures

Modalités
En présentiel – Continu

Lieu de stage : nous consulter

Prix HT du stage
Stage / personne : sur devis

Option repas : Sur demande

Conditions commerciales : nous consulter

Délai d'entrée : Date de session
Date de stage :
- **Intra-entreprise :** *nous consulter*

Taille du groupe : *nous consulter*

Accès - Handicap
Consulter notre référent interne

Plan du stage

MODULE 1 - Introduction

Notions clés
- Cyberattaque, cybersécurité, cyberdéfense, données à caractère personnel, incident de sécurité, systèmes d'information et réseaux, système de traitement automatisé de données (STAD)

Actualité et contexte
- Présentation de différentes actualités liées à la cybersécurité et de leurs impacts

MODULE 2 – Identifier les qualifications juridiques associées aux cyberattaques

Les fondamentaux
- Eléments constitutifs d'une infraction
- Présentation des infractions d'atteinte à un système de traitement automatisé de données (STAD)

Focus sur des pratiques en débat et des cyberattaques
- Existe-t-il un droit à la riposte numérique en cas de cyberattaque ou « hack back » ?
- Rançongiciel : quel est l'état de la menace en France ? Le rançongiciel est-il appréhendé par le droit ? Le paiement de rançons à la suite d'une cyberattaque est-il autorisé ou interdit (visions américaine et française) ?

MODULE 3 – Procéder à la notification d'incidents auprès d'autorités

Notification des violations de données à caractère personnel à la Commission nationale de l'informatique et des libertés
- Rappel des obligations relatives aux violations de données à caractère personnel et des sanctions
- Hypothèses de notification
- Illustrations pratiques (délibérations de la Cnil sur les violations de données en présence d'une cyberattaque)

Notification des incidents de sécurité à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI)
- Acteurs concernés par la notification des incidents de sécurité
- Périmètre de la notification et sanctions

MODULE 4 – Définir une gouvernance du risque cyber

Réactions juridiques à la suite d'une cyberattaque
- Dépôt de plainte : éléments à rassembler
- Réparation des préjudices : points d'attention
- La cyber-assurance

Communication de crise
- Description des différentes stratégies de communication pouvant être adoptées a posteriori d'un incident numérique
- Examen des différentes étapes de la communication de crise, de la préparation du plan de communication au retour d'expérience

Prévention des risques de cybersécurité
- Sécurité des systèmes d'information : quelles obligations ? quels outils ? quelle organisation mettre en œuvre ?

Evaluation des connaissances
- **En fin de stage :** Questionnaire d'évaluation de la formation

Pédagogie, méthodes et moyens : Mises en situation pratiques (simulations, étude de cas), Q&R, échanges avec les participants.

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS – Tél. +331 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
https://www.avocats-mathias.com